

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIS IMPORTANT

*Avec le printemps, arrive le temps du grand ménage. À chaque année, nous devons nous départir de nos « monstres ménagers ». Voici les solutions qui vous sont offertes:*

### ÉCOCENTRES:

Vous pouvez vous départir de vos encombrants à l'un ou l'autre des écocentres suivants, selon leur horaire respectif, pour la période du 15 avril au 15 novembre: **7, rue du Parc Industriel à St-Urbain** — ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h, fermé les dimanche et lundi;

**74, rang St-Placide sud à Baie St-Paul** — ouvert lundi, mercredi et jeudi de 9h à 17h, fermé les mardi, vendredi, samedi et dimanche;

**51, chemin de la Traverse à l'Isle-aux-Coudres** — ouvert vendredi et samedi de 9h à 17h, fermé du dimanche au jeudi.

Ce service est gratuit pour tous les résidents de la MRC de Charlevoix. Cependant, des frais s'appliquent aux rebuts de construction, rénovation et démolition.



### COLLECTE SUR RÉSERVATION DE VOS ENCOMBRANTS DOMESTIQUES:

Une collecte spéciale **sur réservation** est offerte aux personnes qui ont des contraintes de déplacement (les matériaux de construction ainsi que les pneus sont interdits). Cette collecte aura lieu **du 30 mai au 2 juin**, selon les secteurs. Il est important de réserver votre cueillette avant 16h le vendredi 27 mai pour que votre demande soit traitée en composant le 418-435-2639, poste 6012.

### COLLECTE SPÉCIALE DE RÉSIDUS VERTS (FEUILLES, GAZON)

La cueillette des résidus verts aura lieu du 23 au 27 mai 2011. Pour en bénéficier, veuillez déposer vos résidus verts dans des sacs de plastique ou de papier, (ne pas utiliser le bac bleu ni le bac vert) en bordure de la voie publique dès le dimanche soir. La collecte sera répartie aléatoirement au courant de la semaine. Les matières récupérées sont acheminées dans un site de compostage pour être transformées en engrais et ainsi, trouver une seconde vie.



### FORMATION COMPOSTAGE DOMESTIQUE



La MRC de Charlevoix offre à ses résidents une formation gratuite sur le compostage domestique. Celle-ci aura lieu mardi, le 24 mai à 19h à la salle du conseil de la MRC, 4, Place de l'Église à Baie St-Paul. Les articles suivants seront en vente sur place: composteur à 40\$, bac de cuisine à 7.50\$ et aérateur à 20\$. Bienvenue à tous!

## RÈGLEMENT #124-11

### Règlement décrétant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme

Au cours des dernières années, le nombre de fausses alarmes dues à un déclenchement accidentel ou à une défectuosité du système a augmenté de façon significative dans notre municipalité. En effet, lorsqu'un système d'alarme est déclenché, il prévient immédiatement la centrale d'alarme qui vérifie auprès du propriétaire l'état de la situation. S'il n'y a pas de réponse, celle-ci dirige un appel d'urgence vers la brigade des pompiers qui doit se rendre sur les lieux dans le plus bref délai. En cas d'incendie, ceux-ci peuvent intervenir immédiatement, mais dans le cas d'une fausse alarme, tout ce processus est enclenché inutilement et cause des frais supplémentaires à la municipalité.

Afin de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes, le conseil municipal a adopté, en date du 4 avril dernier, un «*Règlement décrétant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme*» sur son territoire.

Dans le cas d'un déclenchement non fondé d'un système d'alarme ayant occasionné l'intervention inutile du service de la Sûreté du Québec ou du service de protection contre les incendies ou une intervention pour faire cesser une alarme, la municipalité appliquera la tarification suivante qui sera chargée à l'utilisateur:

- La première intervention sera gratuite;
- Toute intervention subséquente consécutive à la première sur une période de 12 mois: 300\$.

Veuillez prendre note que sont exclus de la définition d'un système d'alarme, tout appareil installé dans un véhicule ou appareil conçu pour la transmission d'un signal en cas d'urgence médicale.

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS:

Que le règlement No 114-11 intitulé «*Règlement modifiant la réglementation d'urbanisme pour y intégrer un plan d'aménagement d'ensemble*» est entré en vigueur le 14 avril 2011 conformément à la loi.

Que le règlement No 124-11 intitulé «*Règlement décrétant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme*» est entré en vigueur le 4 avril 2011 conformément à la loi.

Une copie de ces règlements est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet ([www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com)).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 20 AVRIL DEUX MILLE ONZE

Linda Gauthier, directrice générale

## RECENSEMENT 2011



Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base tels que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

Soyez du nombre et participez au Recensement de 2011 ! Pour obtenir plus d'information concernant le Recensement de 2011, consultez le site [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca).



## DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu, au cours des derniers jours, la bonne nouvelle que le projet déposé l'an dernier au Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine (MCCC) pour le réaménagement de notre bibliothèque a été officiellement accepté. Cette subvention nous permet d'aller de l'avant et de renouveler tout le mobilier de la bibliothèque et effectuer la mise aux normes de nos équipements. Ce chantier devrait nous mener à une bibliothèque moderne et actuelle pour la rentrée de septembre prochain.

Lors de son assemblée générale annuelle tenue le 20 mars dernier, les membres du comité ont rendu hommage aux fondateurs de la bibliothèque. Une plaque commémorative rappellera les noms de Mesdames Marcelle Bergeron, Florence Bouchard, Jeannine J. Bouchard, Huguette Girard et de Monsieur Jean-Charles Tremblay qui, en 1978, il y a 33 ans, ont lancé les bases de notre bibliothèque. À l'exception de Monsieur Tremblay, toutes ces personnes étaient présentes. Le comité de la bibliothèque voulait ainsi souligner le travail exceptionnel et les grandes qualités d'inspiratrice de Madame Jeannine J. Bouchard qui tire sa révérence de la bibliothèque après 33 ans de bénévolat.

L'Espace Claude-Le Sauter, accueille depuis la mi-avril l'exposition **COUP DE COEUR d'un collectionneur**. À voir absolument! De magnifiques tableaux y expriment la sensibilité et la recherche de beauté d'un amateur d'art.

La bibliothèque fera revivre, au cours de l'été, le Moulin à Parole, lequel a connu un franc succès l'automne dernier. Le thème proposé est celui de la mer et du fleuve St-Laurent. Nous faisons appel à tous ceux que ce sujet inspire pour partager avec d'autres lecteurs leurs trouvailles et leurs coups de coeur littéraires. D'autres détails suivront ultérieurement. Ceux et celles qui sont intéressés à y participer comme lecteurs sont invités à laisser leur nom à la bibliothèque.

Une rotation de livres est effectuée le lundi, 2 mai. Comme à l'habitude les livres reçus resteront étalés sur les tables pendant une semaine afin de vous permettre de bouquiner plus facilement.

Le service d'achat de livres nous permet de vous proposer régulièrement des nouveaux volumes. Surveillez le comptoir des nouveautés sur le présentoir à l'entrée de la bibliothèque de même que la vitrine d'exposition, située à gauche de l'entrée principale de l'édifice municipal. Vous y verrez exposées les jaquettes des livres que vous pouvez vous procurer au service de prêt.

**Horaire** : dimanche/mercredi : 13h00 à 15h30, mardi : 18h30 à 20h00

**Téléphone** : 418 489-2990

**Courriel** : [bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com)

## PROGRAMME INTERMUNICIPAL EN LOISIRS

La programmation intermunicipale en loisirs printemps/été 2011 est maintenant disponible sur le site Internet de la municipalité. Cette programmation se veut un outil complémentaire aux programmations déjà existantes et vise à faire connaître les différentes activités en loisirs offertes dans les six municipalités de la MRC de Charlevoix.

Vous y trouverez une sélection d'activités libres ou organisées (cours), de même que les renseignements concernant les camps de jour pour les jeunes. Veuillez prendre note que la municipalité rembourse un montant de 5\$ par jour par enfant, aux parents résidant aux Éboulements dont les enfants fréquentent le Camp de jour Le Manoir. L'inscription minimale est de 3 jours par semaine pour la période du 4 juillet au 12 août 2011.

## RÈGLEMENT 77-08 ARTICLE 15 — INFRACTIONS — CHIENS

Suite à des plaintes de citoyens concernant les propriétaires de chiens qui ne respectent pas les terrains privés, nous vous rappelons que le règlement No 77-08 intitulé « Règlement sur la qualité de vie » précise ce qui suit à l'article 15.7 : Constitue un nuisance et est prohibé:

5. le fait pour le gardien d'un chien d'omettre d'enlever promptement ses excréments sur toute rue, place publique et terrain privé;
6. le fait pour un gardien d'un chien, d'omettre de placer ses excréments dans un contenant approprié et d'en disposer dans les contenants à déchets desservant sa résidence.

### MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

248, rue du Village  
Les Éboulements, Qc  
G0A 2M0

Téléphone : 418-489-2988  
Télécopie : 418-489-2989  
Messagerie : municipalite@leseboulements.com



Retrouvez-nous sur le  
web!

[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com)

**MAIRE :** BERTRAND BOUCHARD  
**CONSEILLERS :** LISE SAVARD  
RUTH TREMBLAY  
RÉGIS PILOTE  
GUY TREMBLAY  
LYNE GIRARD  
DIANE TREMBLAY

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL:** LUNDI, 2 mai 2011  
LUNDI, 6 juin 2011  
LUNDI, 4 juillet 2011

**HEURES D'OUVERTURE:** LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H00  
ET DE 13H00 À 16H30. Veuillez prendre note que le bureau sera  
fermé le 23 mai et le 24 juin 2011.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE:** LINDA GAUTHIER  
**ADJOINTE À LA DIRECTION :** DANIELLE TREMBLAY  
**SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER:** GRÉGOIRE BOUCHARD  
**AGENTE DE PROJET:** HÉLÈNE THIVIERGE  
**INSPECTEUR EN BÂTIMENT:** JEAN-PAUL PILOTE

**Monsieur Pilote est présent les mardis et mercredis de 8H30 à midi  
et de 13h00 à 16h00 jusqu'au 26 octobre 2011.**

**SERVICE D'URGENCE :** 9-1-1  
**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE FEU )** 418-635-1215

## LES PETITES ANNONCES

**Le club Fadoq les Blés Mûrs des Éboulements souligne son 35e anniversaire et vous invite à participer aux activités suivantes:**

Mercredi, 4 mai :	Dîner de la fête des Mères et des Pères à la salle municipale
Mercredi, 11 mai :	Assemblée générale annuelle
Mercredi, 18 mai :	Activités régulières
Lundi, 23 mai à 19h00	Soirée de cartes
Mardi, 24 mai à 13h00:	Baseball poche
Mercredi, 25 mai à 13h00:	Bingo 35e
Jeudi, 26 mai à 13h00:	Jeu de Bridge
13h00:	Quilles
19h30:	Pièce de théâtre « Un de perdu, dix de retrouvés » gratuit
Samedi, 28 mai à 16h00:	Messe du 35e
17h00:	Souper et soirée

Ces activités seront suivies de surprises et/ou de petits goûters. Bienvenue à tous les membres!

**Conférence de Jasmin Roy:** « Admettre la différence » Salle Francoys-Bernier, Domaine Forget le 3 mai à 19h00. L'entrée est gratuite, contribution volontaire acceptée.

**Assemblée générale annuelle club de ski de fond:** Le vendredi, 6 mai à 19h00 à la salle de fartage, (chalet rang Ste-Catherine).